

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1385

présenté par
Mme Le Nabour

ARTICLE 9 BIS

Substituer aux mots :

« qui en sont dépourvues »

les mots :

« sans emploi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.